

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Convocation du 11/06/2026

Conseillers en exercice : 43

Présents : 39

Quorum : 22

N° 06_170626

**OBJET : ADMINISTRATION
GENERALE**

Désignation de deux
représentants de la Ville
d'Aubagne pour siéger au
sein de la Mission Locale
d'Aubagne.

SEANCE DU 17 JUIN 2026

L'an Deux Mille Vingt Six, Le Dix Sept Juin à 18 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à l'Espace des Libertés, Salle Stéphane Hessel, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre SQUILLARI, Maire.

PRESENTS :

Monsieur Jean-Pierre SQUILLARI, Madame Clémentine FARDOUX, Monsieur Giovanni SCHIPANI, Madame Hélène DI VITA DANCHESI, Monsieur Denis GRANDJEAN, Madame Betty CORALLO, Monsieur Arthur SALONE, Madame Gaëlle RODEVILLE, Monsieur Pierre ARNOUX, Madame Fadila TEYSSIER, Madame Sandrine SALEMME, Monsieur Fabio CHIKHOUNE, Monsieur Michaël TEDESCO, Madame Soumicha DRAOUI, Monsieur Jean-François BUDON, Madame Julianne BOUVOT, Monsieur Mohamed LAZLI, Monsieur Marc PAGANO, Monsieur Jean-Pierre NIVET, Madame Evelyne KHEMSI, Madame Laurence BAUSSANT, Madame Virginie RAES, Madame Mélanie PITTAU, Madame Evelyne POURCEL, Monsieur Alexandre LATZ, Madame Julie PAPPALARDO, Monsieur Raphaël DA HORTA, Monsieur Théo ARMAND-HILAIRE, Monsieur Joseph PITTERA, Madame Joëlle MELIN, Madame Régine-Brigitte NIETO, Madame Fabienne COULOMB-AVERTY, Monsieur Jean-Dominique ROUBAUD, Monsieur Mathieu NOVELLI, Monsieur Alain ROUSSET, Monsieur Gérard GAZAY, Madame Danielle MENET, Monsieur Pascal AGOSTINI, Monsieur René VANULS formant la majorité des membres en exercice.

EXCUSES :

Monsieur François OTCHAKOVSKY-LAURENS (donne pouvoir à Madame Gaëlle RODEVILLE), Madame Sophie AMARANTINIS (donne pouvoir à Monsieur Gérard GAZAY), Madame Julie GABRIEL (donne pouvoir à Monsieur Pascal AGOSTINI), Monsieur Jean-Marie DOUVILLE (donne pouvoir à Monsieur Michaël TEDESCO)

Madame Julianne BOUVOT a été élu(e) Secrétaire.

Délibération n°06_170626 du Conseil Municipal du mercredi 17 juin 2026 (suite)

Madame Clémentine FARDOUX rapporte :

Pour faire suite à la mise en place de la nouvelle municipalité le 28 mars 2026 et à l'élection de Monsieur Jean-Pierre SQUILLARI en qualité de Maire, le Conseil municipal doit délibérer pour désigner les représentants au sein de différents organismes extérieurs à la Commune, au sein desquels elle détient des intérêts ou dans d'autres au sein desquels la loi a prévu une représentation de la Commune.

La mission locale aubagnaise est un groupement d'intérêt public.

Elle s'adresse aux jeunes de 18 à 25 ans en parcours d'insertion professionnelle.

Elle poursuit plusieurs objectifs :

- Promouvoir l'accueil, l'information, l'orientation et l'accompagnement en matière de santé, logement, transport et accès au droit,
- Proposer à chaque jeune un parcours cohérent de formation et d'insertion.

Dans le cadre de son assemblée générale du 6 mai 2021, la mission locale du Pays d'Aubagne et de l'Etoile a adopté sa convention constitutive, notamment son article 10, pour permettre aux communes du territoire du Pays d'Aubagne de l'Etoile qui en ont fait la demande de devenir membre de droit de ce groupement.

Cette délibération vise à désigner les représentants de la commune dans le cadre des statuts modifiés.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Entendu l'exposé du rapporteur,

VU la convention constitutive de la mission locale d'Aubagne, dont les modifications ont été approuvées lors du conseil d'administration du 6 mai 2021,

CONSIDÉRANT que la convention constitutive prévoit la désignation de deux représentants pour la Ville d'Aubagne,

Après en avoir délibéré, DECIDE :

ARTICLE UNIQUE : de DESIGNER pour représenter la Ville d'Aubagne au sein de la mission locale du Pays d'Aubagne et de l'Etoile :

- Monsieur Jean-Pierre SQUILLARI,
- Monsieur Alexandre LATZ.

ADOpte A L'UNANIMITE

NE PARTICIPE PAS AU VOTE : 13

Monsieur Joseph PITTERA, Madame Joëlle MELIN, Madame Régine-Brigitte NIETO, Madame Fabienne COULOMB-AVERTY, Monsieur Jean-Dominique ROUBAUD, Monsieur Mathieu NOVELLI, Monsieur Alain ROUSSET, Monsieur Gérard GAZAY, Madame Danielle MENET, Monsieur Pascal AGOSTINI, Madame Sophie AMARANTINIS, Madame Julie GABRIEL, Monsieur René VANULS

Envoyé en préfecture le 22/06/2026

Reçu en préfecture le 22/06/2026

Publié le 22/06/2026

ID : 013-211300058-20260619-06_170626-DE

webdelib

Délibération n°06_170626 du Conseil Municipal du mercredi 17 juin 2026 (suite)

POUR EXTRAIT CONFORME